

**VOUS ALLEZ RECEVOIR UN
TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR ?**

**NOUS VOUS PROPOSONS UNE
CONSULTATION IMMUNO-CHECK.**

CONTACT

Médecin :

Dr VAN EECKHOUDT Sandrine

Secrétariat de médecine interne :

081 20 96 61

Prise de rendez-vous

081 20 92 96

Ed resp : Adrien Dufour, Dir. gén. - Clinique Saint-Luc Bouge - communication/juin2023

NOTES



Clinique Saint-Luc
Bouge



www.slbo.be

Tél. : 081 20 91 11

info@slbo.be

Asbl Santé & Prévoyance

Rue Saint-Luc, 8
5004 Bouge



Membre du
**RÉSEAU
HOSPITALIER
NAMUROIS**



Clinique Saint-Luc
Bouge



IMMUNO CHECK

CONSULTATION DE PRÉPARATION À L'IMMUNOSUPPRESSION

Service de médecine interne et
maladies infectieuses

IMMUNO-CHECK, C'EST QUOI ?

Immuno-Check c'est une consultation avec un médecin spécialisé dans les maladies infectieuses et les vaccins.

Cette consultation permet de diminuer le risque d'infections secondaires au traitement immunosuppresseur que vous allez débiter ou que vous prenez déjà dans le cadre de votre maladie chronique.

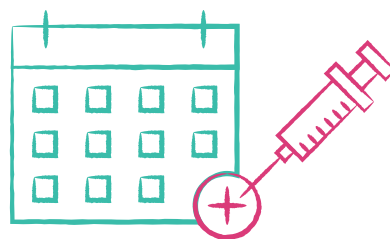
En effet, les traitements immunosuppresseurs diminuent vos défenses immunitaires. Ils peuvent non seulement réveiller des microbes qui dormaient dans votre organisme mais aussi, faciliter le développement de nouvelles infections. Heureusement, nous pouvons prévenir ces complications notamment par une vaccination adéquate pour vous et votre entourage.

A noter que la splénectomie (opération consistant à enlever rate) augmente également le risque de tomber gravement malade à la suite d'une infection par certains germes (pneumocoque, méningocoque, ...). Votre chirurgien peut donc vous adresser à la consultation Immuno-Check pour cette raison.



IMMUNO-CHECK, C'EST QUAND ?

Le meilleur moment pour cette consultation, c'est quelques semaines/mois avant le début d'un traitement diminuant l'immunité. D'une part parce que les vaccins sont moins efficaces s'ils sont administrés quand le traitement immunosuppresseur est en cours. D'autre part parce que les vaccins dit « vivants atténués » sont dangereux et donc contre-indiqués lorsque l'immunité est abaissée.



ÇA SE PASSE COMMENT ?

Le médecin vous posera des questions sur vos antécédents médicaux (maladies anciennes, opérations...), votre mode de vie (métier, hobbies, voyages...), votre maladie chronique, vos médicaments habituels, vos allergies, etc.

Ensuite, il abordera avec vous, les vaccins que vous avez déjà eus et ceux utiles à votre santé. Pour ce faire, une prise de sang sera nécessaire afin d'évaluer vos défenses par rapport à certains microbes. La plupart des vaccins peuvent vous être administrés durant la consultation.

Différentes infections latentes, comme la tuberculose, seront recherchées.

Des conseils généraux de prévention vous seront donnés (exemple : comment se prémunir de la listériose ?).

INFECTIONS LATENTES À DÉPISTER

La tuberculose

La tuberculose pulmonaire est une maladie contagieuse que l'on peut attraper en respirant les sécrétions d'une personne infectée. Le plus souvent, quand on contracte ce microbe, notre système immunitaire le contrôle et nous ne présentons aucun symptôme. Cette tuberculose peut rester latente, c'est-à-dire dormir pendant des dizaines d'années et ne jamais se manifester. Au stade de tuberculose latente, vous n'êtes pas contagieux. Cependant lorsque les défenses immunitaires sont diminuées, la tuberculose peut se réveiller et devenir symptomatique.

Plusieurs examens sont nécessaires pour rechercher une tuberculose latente : radiographie des poumons, intradermo-réaction («cuti») et test sanguin (IGRA). Une tuberculose latente doit être traitée par antibiotique(s) durant plusieurs mois.

Autres infections

Selon vos origines, vos voyages, certains dépistages sont effectués (hépatite B, parasites...).



INFOS POUR VOTRE CONSULTATION

Afin que le médecin ait toutes les informations nécessaires, voici ce que vous devez apporter :

- Votre liste de médicaments habituels
- Votre carte ou carnet de vaccination

Vous pouvez également venir accompagné.e de votre conjoint.e car certaines informations le/la concerneront directement.

Vous pouvez aussi vous munir d'un papier et d'un stylo mais un rapport de la consultation vous sera envoyé ainsi qu'à votre médecin traitant et à votre médecin spécialiste. Toutes les informations données lors de la consultation s'y retrouveront.